



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Version du 23 avril 2025

Service étude, statistique et évaluation

TABLEAU DE BORD SUR L'EMPLOI INTERIMAIRE en ARA et par département

Données arrêtées au 4e trimestre 2024

L'emploi intérimaire au 4e trimestre 2024

En moyenne sur les 4 trimestres de l'année 2024, on dénombre environ **100 800 équivalents-emplois à temps plein** en Auvergne-Rhône-Alpes (**46 %** dans les services, **37 %** dans l'industrie et **16 %** dans la construction). Tous secteurs confondus, le volume d'ETP est en baisse de **7,7 %** par rapport à l'année 2023 (-**7 %** dans les services et dans l'industrie). Si l'on corrige des variations saisonnières, ce recul est continu depuis le 1er trimestre 2023.

Après l'Ile-de-France (**127 700 ETP**), la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe au deuxième rang des régions ayant le plus d'ETP intérimaires. Le volume d'ETP baisse dans toutes les régions sur un an, à l'exception de la Corse, de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique.

Si l'on raisonne non plus en termes d'ETP, mais d'emplois intérimaires, la région en dénombre **99 800 au 4e trimestre 2024**. Le taux de recours (rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre) est de **3,1 %** dans la région (stable sur le trimestre et en baisse de 0,2 point sur un an). **Au 4e trimestre 2024**, le secteur ayant le plus recours à l'intérim est la construction (**8,8%**), suivi de l'industrie (**6,8%**), du tertiaire marchand (**2,6%**) et du tertiaire non marchand (**0,5%**), sans évolution significative par rapport au 4ème trimestre 2023

L'emploi intérimaire - données trimestrielles

Les données sur l'intérim

Depuis mai 2018, les statistiques de l'emploi intérimaire sont issues exclusivement de la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette dernière se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission d'intérim – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les données diffusées dans ce fichier sont des données trimestrielles qui fournissent le nombre d'intérimaires en fin de trimestre et le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre) ventilés par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur.

Les sources

De 1995 à avril 2018, les agences de travail temporaire établissaient et adressaient à l'organisme gestionnaire de l'assurance chômage (Unédic puis Pôle emploi) un relevé mensuel de contrat de travail temporaire pour chacune des missions d'intérim réalisées au cours du mois (voir les articles L.1251-46, R.1251-7 et R.1251-8 du code du travail). Cette source historique a été progressivement remplacée par l'information issues des DSN à partir de mai 2016.

Attention : à partir de la publication du T1-2017, les données concernant le nombre d'intérimaires ont été révisées sur le passé dans le cadre de la mise en place de la nouvelle estimation d'emploi. En particulier, le nombre d'intérimaires est désormais comptabilisé sur le champ "France hors Mayotte" (et non France métropolitaine) et l'estimation inclut les CDI intérimaires.

Définitions

Nombre d'intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de trimestre. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés (1 pour les 5 jours complets, 0,2 pour un seul jour, etc.). Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur, par région de l'établissement de travail temporaire (ETT) et par région de l'établissement utilisateur (ETU).

Equivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, qui se différencie du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Exemples :

- *Une mission qui se déroule du 1er au 5 février 2021 et une autre qui va du 1er au 7 février 2021 sont comptabilisées de la même façon : 5 jours ouvrés, rapportés au nombre de jours ouvrés dans le mois (20), puis pondérés par 1/3 (1 mois sur 3 dans le trimestre), soit 0,08 ETP (5/60).*
- *Une mission du 1er au 13 février couvrant 10 jours ouvrés (les 2 samedi et le dimanche de la période n'étant pas comptés comme jours travaillés) compte pour 0,17 ETP ((10/20)*(1/3), où 1/3 représente le poids du mois de février dans le 1er trimestre).*
- *Une mission du 1er au 28 février compte pour 1/3 d'ETP (20 jours ouvrés sur 20 en février, pondéré par 1/3).*
- *Une mission du 1er janvier au 15 avril 2021 compte pour 1 ETP au cours du 1er trimestre (21 jours ouvrés sur 21 en janvier 2021, 20 jours ouvrés sur 20 en février 2021 et 23 jours ouvrés sur 23 en mars 2021 , chaque mois étant pondéré par 1/3).*

Contrats conclus au cours du trimestre : missions débutant au cours du trimestre considéré.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

1- ETP en intérim par régions françaises

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

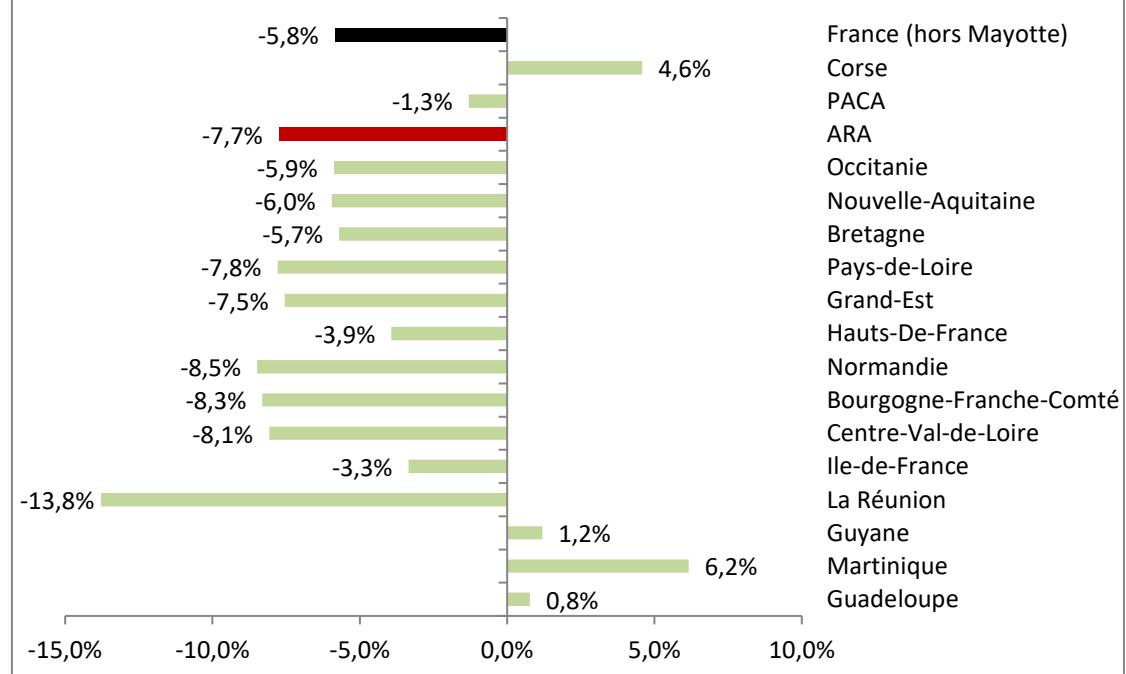
Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle du nombre moyen d'ETP en intérim en cumulé de janvier à décembre

Régions		2023	2024	Evol. (en %)
1	Guadeloupe	2 470	2 489	0,8%
2	Martinique	2 525	2 681	6,2%
3	Guyane	2 018	2 042	1,2%
4	La Réunion	5 092	4 389	-13,8%
11	Ile-de-France	132 069	127 652	-3,3%
24	Centre-Val-de-Loire	36 775	33 805	-8,1%
27	Bourgogne-Franche-Comté	36 095	33 097	-8,3%
28	Normandie	42 952	39 308	-8,5%
32	Hauts-De-France	71 122	68 327	-3,9%
44	Grand-Est	66 655	61 623	-7,5%
52	Pays-de-Loire	62 920	58 020	-7,8%
53	Bretagne	45 852	43 238	-5,7%
75	Nouvelle-Aquitaine	65 736	61 824	-6,0%
76	Occitanie	56 797	53 456	-5,9%
84	ARA	109 232	100 769	-7,7%
93	PACA	51 687	51 013	-1,3%
94	Corse	866	906	4,6%
France (hors Mayotte)		790 861	744 638	-5,8%

Evolution annuelle des ETP intérimaires entre 2023 et 2024

Source : Dares, DSN



2- ETP en intérim par secteurs d'activité d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle du nombre moyen d'ETP en intérim en cumulé de janvier à décembre

	NAF 38	2023	2024	Evol. en %
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	277	250	-9,9%
BZ	Industries extractives	203	190	-6,4%
CA	Fab. de denrées alim., boissons & produits à base de tabac	6 785	6 922	2,0%
CB	Fab. de textiles, Ind.s de l'habillement, Ind. du cuir et de la chaussure	974	835	-14,3%
CC	Travail du bois, Ind.s du papier et imprimerie	1 855	1 784	-3,8%
CD	Cokéfaction et raffinage	51	50	-1,6%
CE	Ind. chimique	1 559	1 585	1,6%
CF	Ind. pharmaceutique	1 226	1 259	2,7%
CG	Fab. de pdts en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres pdts minéraux non métal.	5 346	4 720	-11,7%
CH	Métal. et Fab. de pdts métal. à l'exception des machines et des éqpmts	6 766	6 027	-10,9%
CI	Fab. de pdts informatiques, électro.s et optiques	1 206	988	-18,1%
CJ	Fab. d'éqpmts électri.	2 226	2 221	-0,2%
CK	Fab. de machines et éqpmts n.c.a.	2 683	2 101	-21,7%
CL	Fab. de matériels de transport	3 218	2 865	-11,0%
CM	Autres Ind.s manufacturières ; réparation et installation de machines et d'éqpmts	3 914	3 464	-11,5%
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	602	593	-1,6%
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 846	1 900	2,9%
FZ	Construction	18 247	16 451	-9,8%
GZ1	Com. et réparation d'automobiles et de motocycles	806	759	-5,9%
GZ2	Com. de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 751	4 537	-4,5%
GZ3	Com. de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 496	4 104	-8,7%
HZ	Transports et entreposage	15 302	14 431	-5,7%
IZ	Hébergement et restauration	2 088	2 057	-1,4%
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	47	42	-11,2%
JB	Télécommunications	173	150	-13,7%
JC	Activités informatiques et services d'information	285	225	-21,1%
KZ	Activités financières et d'assurance	585	524	-10,4%
LZ	Activités immobilières	284	280	-1,3%
MA	Activités jurid., compta., gestion, architecture, ingénierie, contrôle & d'analyses techn.	1 769	1 762	-0,4%
MB	Recherche-développement scientifique	310	279	-9,9%
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	342	321	-6,0%
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	12 068	10 647	-11,8%
OZ	Administration publique	302	395	30,9%
PZ	Enseignement	706	660	-6,5%
QA	Activités pour la santé humaine	1 300	1 160	-10,8%
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 862	3 497	-9,5%
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	224	254	13,3%
STU	Autres activités de services	545	479	-12,1%
Tous secteurs		109 232	100 769	-7,7%

3- ETP en intérim par départements d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution du nombre moyen d'ETP en interim en cumulé entre janvier et décembre

Insee	Départements	2023	2024	Evolution (en %)
01	Ain	11 493	10 427	-9,3%
03	Allier	3 652	3 463	-5,2%
07	Ardèche	2 695	2 616	-2,9%
15	Cantal	1 028	874	-15,0%
26	Drôme	7 847	7 242	-7,7%
38	Isère	17 718	16 246	-8,3%
42	Loire	9 103	8 080	-11,2%
43	Haute-Loire	2 474	2 394	-3,2%
63	Puy-de-Dôme	7 232	6 828	-5,6%
69	Rhône	31 602	29 587	-6,4%
73	Savoie	5 427	5 112	-5,8%
74	Haute-Savoie	8 961	7 901	-11,8%
	ARA	109 232	100 769	-7,7%
	France (hors mayotte)	790 861	744 638	-5,8%

4- Recours à l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes au 4e trimestre 2024

par secteur d'activité, par département (données trimestrielles CVS)

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

NAF 17	Libellé A17	Emploi salarié T4 2024 (en milliers)	Emploi intérimaire T4 2024 (en milliers)	Taux de recours à l'intérim T4 2024 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et peche	26,1	0,3	1,1%
	Total Agriculture	26,1	0,3	1,1%
C1	Fabrication de denrees alimentaires, de boissons et de produits a base de tabac	80,0	6,7	8,4%
C2DE	Cokéfaction et raffinage. Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	61,7	2,8	4,6%
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machine	89,6	5,2	5,8%
C4	Fabrication de materiels de transport	29,2	3,4	11,6%
C5	Fabrication d'autres produits industriels	287,7	19,3	6,7%
	Total Industrie	548,2	37,4	6,8%
FZ	Construction	213,2	18,7	8,8%
	Total Construction	213,2	18,7	8,8%
GZ	Commerce ; reparation d'automobiles et de motocycles	422,2	8,8	2,1%
HZ	Transports et entreposage	184,1	14,7	8,0%
IZ	Hébergement et restauration	159,2	1,9	1,2%
JZ	Information et communication	90,9	0,5	0,5%
KZ	Activites financieres et d'assurance	85,4	0,6	0,6%
LZ	Activites immobilières	30,5	0,3	1,0%
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	371,1	11,2	3,0%
RU	Autres activites de services	135,8	0,6	0,4%
	Total Tertiaire marchand	1 479,3	38,5	2,6%
OQ	Administration publique, enseignement, sante humaine et action sociale	992,7	4,9	0,5%
	Total Tertiaire non marchand	992,7	4,9	0,5%
	TOTAL	3 259,4	99,8	3,1%

Evolution du recours à l'intérim en ARA

